**Questions Conseil Municipal 16/12/21**

1. Par mail du 15 octobre dernier, nous avons demandé que soit inscrit à l’ordre du jour du prochain conseil municipal des modifications sur le procès-verbal du conseil municipal du 29 septembre 2021. Pourquoi cette demande n’est-elle pas prise en considération ?
2. Les élus n’appartenant pas à la majorité peuvent-ils participer aux réunions de bureau ? Si non, pourquoi ?
3. Nous demandons que les procès-verbaux des conseils municipaux soient publiés sur le site de la mairie, au même titre que les comptes rendus.
4. Des administrés nous interrogent sur le fonctionnement des bornes de recharges des véhicules électriques. Y a-t-il une carte d’abonnement ? Comment se la procurer ? Faut-il y souscrire via internet ? Comment est facturée la consommation ?
5. Pourquoi les masques FFP2 et le gel hydroalcoolique sont achetés dans une pharmacie autre que celle de Viviers ? Sans obligation légale, pourquoi avoir choisi d’acheter des masques FFP2, jusqu’à 4 fois plus cher que les masques chirurgicaux de type II  recommandés par notre Gouvernement ?
6. A quelle fin a été achetée une brodeuse par la mairie, pour un montant de 1249€ ?
7. Pourquoi le panneau lumineux d’information n’a-t-il pas été remis en place depuis juillet dernier ?
8. Lors du dernier conseil municipal, vous nous avez informé de location éventuelle des locaux anciennement TIS par un professionnel paramédical. Où en est ce projet ?
9. Suite à l’intervention des médias sur le pont du Gué de Rousset, pouvez-vous nous dire où en est ce dossier et ce qu’il est prévu de faire ?
10. Pouvez-vous nous informé de la destination finale du terrain boisé acheté par la commune ?
11. Adressage : où en est-on ? Une date de démarrage de la mise en place est-elle prévue ?